

# Rwanda combats

## Intervention française au Rwanda, la deuxième en Afrique depuis janvier

Bernard Loth

AFP, 5 octobre 1990

PARIS 5 oct - La France a envoyé 300 soldats au Rwanda, où le gouvernement du président Juvénal Habyarimana fait face à une invasion de forces rebelles venues d'Ouganda, manifestant ainsi le souci de protéger ses ressortissants et répondant à un appel à l'aide du gouvernement rwandais avec lequel Paris entretient une coopération active.

C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que la France intervient en Afrique après l'envoi de troupes en mai au Gabon. Bien que son pays soit une ancienne colonie belge, le Président Habyarimana est également un ami de la France. Il participe régulièrement aux sommets franco-africains et le Rwanda est un acteur de la francophonie.

Les 300 soldats français envoyés jeudi et vendredi au Rwanda, constitués de 150 légionnaires du 2ème REP et de 150 parachutistes du 3ème Régiment parachutiste de l'Infanterie de Marine, doivent assurer la sécurité des ressortissants français ainsi que la protection de l'ambassade de France.

Ils sont également chargés d'assurer l'éventuelle évacuation des Français et pour ce faire ont pris dès leur arrivée à

Kigali le contrôle de l'aéroport.

Le Rwanda n'a pas d'accord de défense avec la France mais seulement un accord d'assistance technique militaire pour la formation et l'entraînement sur place des troupes rwandaises.

### “Accord de défense”

Seuls six pays d'Afrique sont liés à la France par des accords de défense conclus pour la plupart au moment des indépendances, ce sont le Centrafrique, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Sénégal et le Togo. En revanche, la plupart des Etats africains francophones ont une coopération militaire avec la France.

Un accord de défense n'implique pas l'automaticité de l'intervention militaire française. La demande doit être présentée par le pays menacé et la décision d'intervenir ou non est prise par Paris après examen de la situation.

Tout Etat dont la souveraineté et l'intégrité territoriale sont en danger peut s'adresser à la France. C'est ainsi que les forces françaises sont intervenues au Tchad pour stopper une offensive de troupes libyennes et d'oppo-

sants tchadiens en direction de N'Djamena, dans le cadre de l'Opération Manta et, depuis février 1986, dans celui de l'Opération Epervier, toujours maintenue dans ce pays.

En mai dernier, la France avait dépêché des troupes au Gabon où des émeutes, prenant rapidement l'allure d'une insurrection armée, avaient éclaté à Libreville la capitale et surtout à Port-Gentil. Des ressortissants français travaillant pour la compagnie pétrolière Elf-Gabon et le vice-consul de France à Port Gentil avaient été pris en otages par les émeutiers dès le début des troubles.

Ils devaient être libérés sains et saufs quelques heures à peine après l'arrivée des premiers éléments français venus de Centrafrique pour renforcer les quelque 600 militaires français stationnés au Gabon dans le cadre de l'ac-

cord de défense franco-gabonais. Des détachements envoyés de France devaient également gagner le Gabon portant à environ 1.100 hommes les effectifs sur place.

Des forces françaises ont également été envoyées en septembre 1986 au Togo, dont la capitale Lomé avait été attaquée par des groupes armés venus du Ghana, puis en 1978 à Kolwezi, cite minière du Zaïre, où le 2ème REP avait sauté pour sauver plusieurs centaines de ressortissants occidentaux menacés par des éléments armés venus d'Angola.

Les interventions de l'armée française se veulent toujours "défensives et dissuasives". Les forces françaises ne sont autorisées à ouvrir le feu que lorsqu'elles sont directement menacées.

bl/mfm.